

France-Limoges: Peripheral equipment

OJ S 59/2015 25/03/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général de la Haute-Vienne

Postal address: 11 rue François Chénieux — CS 83112

Town: Limoges Cedex 1

Postal code: 87031

Country: France

For the attention of: Mme la présidente du Conseil général

E-mail: marches-demat@cg87.fr

Fax: +33 544001260

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.cg87.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.cg87.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Conseil général de la Haute-Vienne, pôle administration générale/DSI

Postal address: 11 rue François Chénieux, CS 83112

Town: Limoges Cedex 01

Postal code: 87031

For the attention of: M. Gérard Chaminade

E-mail: contact.informatique@cg87.fr

Telephone: +33 544001086

Fax: +33 544001084

Internet address: <http://www.cg87.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Conseil général de la Haute-Vienne PAG/DCP/service marchés

Postal address: 11 rue François Chénieux, CS 83112

Town: Limoges Cedex 01

Postal code: 87031

For the attention of: Mme Sylvie Bouilhac

E-mail: marches-demat@cg87.fr

Telephone: +33 544001528

Fax: +33 544001260

Internet address: <http://www.cg87.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Conseil général de la Haute-Vienne PAG/DCP/service marchés

Postal address: 11 rue François Chénieux, CS 83112

Town: Limoges Cedex 01

Postal code: 87031

Internet address: <http://www.cg87.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

Other: collectivité territoriale

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Accord-Cadre relatif à la fourniture de périphériques informatiques.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Département de le haute-vienne.

NUTS code FR633 Haute-Vienne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with several operators

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: Les marchés subséquents seront conclus lors de la survenance du besoin.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'Accord-Cadre concerne l'achat de fourniture de périphériques informatiques (imprimantes, appareils photo, tableaux blancs interactifs, vidéo projecteur, scanner, éléments de réseaux...) le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles 33 3^oal. Et 57 à 59 du code des marchés publics français.

Cette consultation sera passée en application de l'article 76 de ce même code relatif aux accords-cadres.

II.1.6. CPV code(s)

30232000 Peripheral equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1.

Total quantity or scope

Il s'agit d'un accord-cadre avec un montant minimum de 80 000 EUR HT et un montant maximum de 1 000 000 EUR HT conclu avec plusieurs titulaires (3 maximum sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals**II.3. Duration of the contract or time limit for completion****Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions related to the contract**III.1.1. Deposits and guarantees required**

Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Les matériels sont garantis conformément à l'article 28 du ccag fournitures courantes et services.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement sur ressources propres du département.

Délai global de paiement fixé à 30 jours.

Prix unitaires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le c.c.p. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

III.2. Conditions for participation**III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier

qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Si l'opérateur économique, en raison d'une date de création récente, n'est pas en mesure de produire les références demandées et la déclaration relative aux chiffres d'affaires, il est autorisé à prouver sa capacité éco-financière par toute preuve équivalente, notamment par l'indication des titres d'étude et professionnels des cadres de l'entreprise.

les candidats doivent utiliser les formulaires dc1 (lettre de candidature) et dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature.

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du code des marchés publics:

copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du cmp;

renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics:

liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations jugé sur la base du dossier test. Weighting 50
2. Valeur technique (durée des garanties proposées sur le bpu: 10 % - diversité des produits proposés: 10 %). Weighting 20
3. Politique environnementale de l'entreprise jugée sur le mémoire technique (niveau de labellisation et /Ou de certification environnementale des produits: 5 % - procédure de récupération et d'élimination des matériels usagés: 10 %). Weighting 15
4. Délais (délai de livraison: 5 % - délai d'intervention sur site: 10 %). Weighting 15

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.4.2015 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Les critères relatifs à la candidature sont: garanties et capacités techniques, financières et professionnelles. Les candidats ne présentant pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes au regard de l'objet et de l'importance du/des marché/s, seront éliminés.

Le dossier de consultation est disponible à l'adresse électronique suivante: <http://www.cg87.fr>. Il est remis gratuitement à chaque candidat.

Les candidats peuvent également solliciter par écrit auprès du contact administratif la transmission du dossier de consultation des entreprises par voie postale sur support papier. En revanche, aucun dce ne sera adressé par mail. Les candidats peuvent aussi demander la transmission du dossier de consultation ainsi que d'éventuels documents complémentaires sur un support physique électronique.

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante: <http://www.cg87.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 20.3.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif
Postal address: 1 cours Vergniaud
Town: Limoges
Postal code: 87000
E-mail: greffe.ta-limoges@juradm.fr
Telephone: +33 555339155
Fax: +33 555339160

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Référé précontractuel: délai de 16 jours à compter de l'envoi de la décision de rejet du pouvoir adjudicateur aux candidats écartés et préalablement à la signature du contrat délai ramené à 11 jours en cas de transmission électronique de la notification à l'ensemble des candidats intéressés.
Référé contractuel: au plus tard 31 jours après la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre, suivant la notification de la conclusion du contrat.
Recours en annulation: délai de 2 mois à compter de la réception de la décision du pouvoir adjudicateur pour introduire un recours.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

20.3.2015